



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/151
22 février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 22 FÉVRIER 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE DJIBOUTI AUPRÈS DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En ma qualité de Président du Groupe des États arabes pour le mois de février 1995 et au nom des membres du Groupe, j'ai l'honneur de demander une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner la question des activités d'installation de colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés depuis 1967, y compris à Jérusalem, et de leurs graves conséquences pour le peuple palestinien et le processus de paix au Moyen-Orient.

À cet égard, permettez-moi de me référer à la lettre de S. E. l'Ambassadeur Ramtawe Lamamra, Représentant permanent de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Organisation des Nations Unies et Président du Groupe des États arabes pour le mois de janvier 1995, adressée au Président du Conseil de sécurité et publiée dans le document A/49/823-S/1995/11, aux deux lettres de M. Nasser Al-Kidwa, Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, publiées sous les cotes A/49/824-S/1995/14 et A/49/842-S/1995/95, ainsi qu'à la lettre de S. E. l'Ambassadeur Keba Birane Cissé, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, publiée sous la cote A/49/831-S/1995/50.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

Président du Groupe des États arabes

(Signé) Roble OLHAYE
